

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 26 NOVEMBRE 2019

## SERVICE EDUCATION

### GRUPE SCOLAIRE POMME DE PIN

Présents : voir liste d'émargement

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux parents de l'AIPE. Il propose un tour de table, afin que chaque intervenant se présente, avant de répondre aux questions des Parents d'élèves.

- **La surveillance du temps cantine et périscolaire**

Les parents d'élèves s'interrogent sur les règles applicables aux enfants pendant l'accueil Périscolaire et cantine, les sanctions prévues contre les élèves régulièrement violents, et les formations du personnel encadrant.

Mme TALINI et Mme TAYARI expliquent la procédure. Lorsque les enfants se montrent violents, ils sont sanctionnés. Si un élève est repris plusieurs fois, une « fiche de comportement à améliorer » est établie et transmise aux parents de l'enfant concerné. Cette famille peut être reçue en fonction de la gravité du comportement de leur enfant, soit par Mme TAYARI soit par la Directrice Générale des services. Mme TAYARI précise avoir reçues 11 familles l'année dernière.

Mme BERTET ajoute qu'elle a reçues 4 familles pour travailler sur ce problème d'agressivité durant cette même année. Des actions sont mises en place pour des enfants qui ont des problèmes conséquents. Et un élève a été exclu de la cantine durant 3 jours.

Durant le temps cantine 35 agents de restauration scolaire et du pôle jeunesse encadrent, en moyenne 400 enfants, dans la cour, et dans le réfectoire. Cette équipe est bienveillante, elle est épaulée par une psychologue qui observe et conseille les agents.

Mme TALINI et Mme BERTET précisent que les agents ont reçu plusieurs formations notamment sur l'accueil bienveillant, mais également sur la gestion des conflits entre enfants, et entre enfants et adultes.

- **Restauration scolaire**

Les parents d'élèves ont réalisé un sondage auprès des parents. La majeure partie des familles sont satisfaites de la restauration scolaire, mais souhaitent privilégier les circuits courts et les producteurs locaux.

Monsieur le Maire rappelle que la Municipalité a tenu à faire le choix d'une restauration de qualité avec une liaison chaude. Ce qui implique que 1000 repas sont confectionnés chaque jour, avant 9h30, pour être livrés sur les différents sites de la commune. Actuellement ces repas sont préparés en cuisine centrale par 4 cuisiniers. De plus, l'agrandissement et la modernisation de la cuisine centrale a pour objectif d'introduire plus de produits frais et bio. Monsieur le Maire indique que la Métropole Aix Marseille Provence, dans le cadre de son projet alimentaire territorial, a créé un réseau de collectivités pour la restauration collective durable. La commune s'inscrit dans ce projet et va s'appuyer sur ce réseau pour développer un approvisionnement local et durable.

Les parents d'élèves souhaitent mettre en place un comité au sein de l'AIPE afin de travailler en collaboration avec l'équipe de la cuisine centrale pour trouver des solutions aux problèmes d'approvisionnement local et à la conception des menus.

Monsieur le Maire et Madame Garcia estiment que cette organisation est tout à fait envisageable et proposent aux parents d'élèves de se rapprocher de Sylvain VALANCE responsable de la cuisine centrale, afin, dans un premier temps, de visiter les nouveaux locaux.

Suite à leur visite de la cantine, les parents d'élèves souhaitent que certaines améliorations soient apportées, notamment servir les enfants du premier service seulement à leur arrivée, leur demander de goûter les plats et éviter de donner le pain et le dessert en début de repas.

Mme TAYARI rappelle que la restauration scolaire est en liaison chaude, et que les plats sortent des conteneurs à une température de 67°C. Sortir les plats au dernier moment, c'est prendre le risque qu'ils soient trop chauds à l'arrivée des enfants.

Le personnel de cantine assiste tous les enfants, durant les trois services, et les incite à goûter mais ne « force pas » à manger. Les plats sont disposés aux centres des tables, leurs permettant ainsi de se servir. C'est un bon compromis entre service à table et self-service. Cette organisation a été établie en collaboration avec une psychologue.

Les parents d'élèves estiment le délai d'inscription de 15 jours à la restauration scolaire trop long et trop rigide.

Quinze jours est le délai demandé par la cuisine centrale pour évaluer le volume des repas à préparer, et le temps nécessaire pour passer la commande et réceptionner l'approvisionnement indispensable à la confection des 1000 repas journaliers.

Toutefois, pour les enfants non-inscrits à la restauration scolaire, il leur est possible de déjeuner de façon occasionnelle, à raison de 2 repas par mois et par enfant, sur présentation le matin, d'un ticket orange vendu à l'Espace Famille.

Mme BERTET indique qu'une réflexion va être menée sur ces délais afin de répondre au mieux aux attentes des familles.

- **Périscolaire**

Les parents d'élèves s'interrogent sur les critères de recrutement et la formation des animateurs.

Mme DADA explique que la quasi-totalité des animateurs sont diplômés du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil (BAFA), car la municipalité propose cette formation diplômante à ses agents. Mais les postes à pourvoir sont des contrats de 8 heures, peu attractifs, et le service doit faire face à un turnover et un absentéisme conséquent.

Les parents d'élèves sont inquiets car la porte du Périscolaire reste ouverte fréquemment, et le risque d'intrusion est réel.

Mme REGAZZI informe que la porte de l'ALSH est très souvent ouverte et qu'il y a donc un risque d'intrusion qu'elle a dû signaler, car la circulaire de l'Education Nationale préconise la fermeture complète de l'école.

Christelle DADA rappelle que la porte reste ouverte aux heures d'accès au périscolaire le matin et soir, pour permettre aux parents de déposer ou de récupérer leur enfant. Elle rappelle également que pendant ces créneaux horaires une animatrice accueille les parents et pointe leur arrivée, qu'en dehors de ces heures la porte est fermée.

Les parents d'élèves demandent si un PPMS a été établi pour le temps périscolaire et cantine.

Maintenant que le PPMS de l'école est adopté, celui du temps cantine et périscolaire peut être établi. L'objectif étant d'harmoniser le PPMS de la commune à celui de l'école.

Les parents d'élèves souhaitent apporter leur aide et travailler en collaboration avec la municipalité sur la restauration scolaire.

Mme GARCIA et Monsieur le Maire proposent de constituer des commissions de réflexion, dans la limite de deux personnes, afin de travailler en collaboration avec la municipalité sur des thèmes de prédilection.

Mme GARCIA et Monsieur le Maire proposent dans un premier temps, une visite de la cuisine centrale, puis après consultation du responsable de la restauration scolaire, d'envisager les modalités de la constitution d'une commission de réflexion.

Fin de la réunion : 19h15

**FICHE DE PRESENCE**

Réunion du 26 novembre à 18 h 00

Groupes scolaires Pomme de Pin/ Paul Doumer

Nom – Prénom	Fonction	Signature
	<b>Elus</b>	
Olivier GUIROU	Maire	Présent
Chantal GARCIA	Adjointe à l'Education	Présente
Christian NEVIERE	1er Adjoint, délégué aux Sports, associations et à la Jeunesse	Excusé
Carine WECKERLIN	Conseillère Municipale déléguée à l'éducation	Excusée
	<b>Personnel</b>	
Liliane BERTET	Directrice générale des services	Présente
Karine DERIVAZ	Directrice générale adjointe	Présente
Sandra GALTIER	Responsable Service Education	Présente
Pascal COLLOMB	Directeur Services Techniques	Excusé
Maxence COULON	Adjoint DST	Excusé
Marie-Paule PASQUAL	Directrice SAJ	Présente
Christelle DADA	Responsable SAJ	Présente
Violaine TALINI	Responsable Personnel des écoles	Présente
Samia TAYARI	Responsable Personnel cantine	Présente
	<b>DDEN</b>	
Catherine FANARA	DDEN	Présente
	<b>Directeurs</b>	
Céline FIGUIERE	Directrice école maternelle	Présente
Valérie GRESSIER	Directrice école élémentaire	Présente
Isabelle REGAZZI	Directrice école maternelle	Présente
Sophie ARNAUD	Directrice école élémentaire	Présente
	<b>APE</b>	
Noah MOUREY	Président AIPE	Présent
Céline BRES	AIPE	Présente
Amandine MAGARIAN	Secrétaire AIPE	Présente
Abd Haq BENGELOUNE	Vice-président AIPE	Présent
Sylvia PANZOLATO	AIPE	Présente
Eric BURGER	AIPE	Présent
Alexandre GIMENEZ	AIPE	Présent
Laetitia ROMAN	Trésorière AIPE	Présente
Agnès ROBIN	Responsable FCPE	Présente
Vanessa CARRE	Responsable FCPE	Présente

